

## PROJET DE PROCÈS-VERBAL

**Destinataires :** Tous les membres du conseil d'établissement  
**Expéditrice :** Josée Boulet, directrice  
**Objet :** **Réunion du conseil d'établissement du 16 mars 2021**

---

0. Mot de bienvenue

1. Présentation des membres / Prise des présences – Vérification du quorum

<p>Geneviève Beaudoin Anne Dongois Guillaume Baillargeon Guillaume Déziel Isabelle Plante Charles Durocher</p>	<p>Geneviève Perrault Marie-Claude Girard Valérie Jean Isabelle Michaud Amélie Beauchemin (substitut) Linda Lepage (substitut)</p>
--	--

2. Désignation d'un ou d'une secrétaire : *Charles Durocher*

3. Lecture, et adoption de l'ordre du jour (incluant les modifications proposées)

Proposé par : *Marie-Claude Girard*

Secondé par : *Anne Dongois*

4. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 9 février 2021

Proposé par : *Isabelle Plante*

Secondé par : *Guillaume Baillargeon*

### 5. Points des observateurs (vie communautaire)

5.1 Communauté, OPP, observateurs

*Nous souhaitons la bienvenue à Marie-Ève Lacroix, du Patro Villeray, coordonnatrice jeunesse, ados, 12-17.*

*Mme Lacroix demande si le Patro Villeray pourrait avoir accès au gymnase pour les camps de jour, ainsi qu'au sous-sol de l'église Sainte-Cécile. Mme Boulet dit que le gymnase serait disponible, mais que la cour ne serait pas disponible étant donné la tenue des travaux. Mme Pelletier-Houde, mentionne qu'il y aura aussi le chantier de changement du système d'intercom, ce qui pourrait occasionner des dérangements dans le gymnase. Madame Boulet va vérifier avec le chargé de projet si le gymnase sera accessible pendant l'été. Pour ce qui est du sous-sol de l'église, Mme Boulet précise que la visite peut être faite. Elle est attendue de réponse du service des ressources matérielles.*

*Mme Lacroix informe que le camp de jour du Patro Villeray (fusion du Centre Lajeunesse et du Patro Le Prévost) offrira 50% des places habituellement disponibles étant donné les contraintes sanitaires à respecter. Les inscriptions débuteront dans la semaine du 22 mars et une publicité sera envoyée aux parents de l'école.*

## PROJET DE PROCÈS-VERBAL

*OPP : Mme Pelletier-Houde informe le CÉ que le projet d'exposition D'un art à l'autre est envisageable cette année pour une version en mode virtuel. L'idée sera soumise à l'équipe des enseignants afin de sonder l'intérêt. À suivre.*

*Aucun observateur externe ne s'est présenté à la séance.*

### 5.2 Parole au représentant du comité de parents

*M. Baillargeon était présent à la dernière séance du comité de parents : outre certains suivis au sujet des cas de COVID dans les écoles, le comité s'est prêté à l'exercice de consultation à l'égard des critères de sélection pour le poste de direction générale à pourvoir.*

## 6. Points nécessitant une approbation

### 6.1 Grille-matière

*Mme Boulet présente une proposition de grille-matière, soumise à l'avance aux membres du CÉ, puis commentée séance tenante. Le nombre hebdomadaire d'heures consacrées à la plupart des matières est prescrit, mais il y a la possibilité d'ajuster les proportions en ce qui concerne l'anglais, l'éducation physique et les arts. La proposition est la même que celle de l'année en cours, notamment au sujet du choix de « l'art dramatique » pour tous les niveaux : il y a un lien pédagogique à faire entre l'art dramatique et l'expression orale.*

→ *Le CÉ approuve cette proposition de grille-matière.*

Proposé par : Guillaume Déziel

Secondé par : Anne Dongois

### 6.2 Projet cour d'école : Transfert vers le projet Embellissement de la cour d'école

*L'école dispose de tout l'argent nécessaire au financement maximal de la cour (25 000\$ octroyés par l'école sur un total de 100 000\$). Il s'agit de déterminer où les fonds sont pris. Mme Boulet présente une proposition de ventilation. La ventilation repose sur les fonds générés par les activités de financement de l'année en cours, de fonds en surplus reportés des années précédentes et de sommes disponibles associées à la Fondation (voir document de proposition). M. Baillargeon demande si la cagnotte accumulée par l'OPP serait à considérer et Mme Boulet soumettra une nouvelle proposition de ventilation en fonction des vérifications à faire dans l'outil de gestion des projets afin d'isoler les sommes amassées par l'OPP.*

→ **Point reporté à la prochaine séance du CÉ**

Proposé par : s/o

Secondé par : s/o

### 6.3 Projet MU

*M. Baillargeon présente un projet de murale artistique au CÉ. Le projet serait opérationnalisé par l'organisme MU et la murale serait réalisée sur des murs intérieurs de l'école. Au coût estimé de 3500\$, le projet comprendrait tout un volet de conception et d'idéation, en plus de la phase de réalisation, et serait mené avec les élèves du 3<sup>e</sup> cycle (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année), et principalement avec le groupe 5A, pigé au hasard. La durée de vie d'une telle murale est estimée à 10-15 ans, cette*

## PROJET DE PROCÈS-VERBAL

*murale thématique serait réalisée sur les murs de la cage d'escalier et ceux du 1<sup>er</sup> palier. Le thème de la littérature, de l'imaginaire et du monde des livres a été proposé. 1500\$ de subventions ont été obtenus par le programme « La Culture à l'école » et il y aurait un manque à gagner de 2000\$. La maquette sera proposée au CÉ pour approbation. Mme Pelletier-Houde rajoute que tout un volet pédagogique pourra être proposé en complémentarité à ce projet.*

- ➔ *Le CÉ autorise le soutien financier du projet MU de 2000\$, puisé à même les fonds des activités de financement.*

Proposé par : Marie-Claude Girard  
Secondé par : Valérie Jean

### 6.4 Photo scolaire

*Il revient au CÉ de choisir le fournisseur pour le contrat de l'année prochaine. Mme Pelletier-Houde propose de poursuivre avec la même entreprise (Studio La Pomme Verte) si la satisfaction est au rendez-vous. Il existe d'autres options, à coûts comparables, mais l'expérience de cette année semble avoir été satisfaisante de toutes parts.*

- ➔ *Le CÉ approuve la reconduite du contrat avec le Studio La Pomme Verte.*

Proposé par : Charles Durocher  
Secondé par : Valérie Jean

### 6.5 Course-o-thon

*Mme Jean informe le CÉ que le course-o-thon 2021 aura lieu, malgré les circonstances sanitaires. Dans l'incertitude à cet égard, le Comité actif a imaginé l'actualisation de cette tradition annuelle dans les conditions les plus contraignantes, lesquelles pourront être revues à la baisse en fonction de l'actualité sanitaire. L'activité aura lieu les 6 et 7 mai, ou en cas de pluie, les 12 et 13 mai, les travaux de réfection de la cour débutant le 17 mai. Cette course de 20 minutes se déroulera en bulles classes et l'exercice se déroulera en une journée et demie. Il y aura une collation et du jus pour tous les enfants. Les parents, a priori masqués, pourront encourager les jeunes à partir du trottoir ou de la ruelle. Des fonds amassés antérieurement viendront compenser les frais de libération des intervenantes et le coût des collations. L'idée de prévoir des médailles, trophées ou t-shirts a été présentée au CÉ.*

*Mme Pelletier-Houde souligne l'intérêt d'un t-shirt, devenant du fait même objet rassembleur à porter lors de divers événements, fêtes ou rassemblements.*

*Mme Jean ajoute qu'une réflexion a été amorcée au sujet d'un logo d'école et d'un slogan. À suivre.*

- ➔ *Le CÉ autorise l'activité Course-o-thon pour générer des fonds pour des activités sportives à venir.*

Proposé par : Guillaume Baillargeon  
Secondé par : Isabelle Plante

### 6.6 Lettre pour le stationnement

*Mme Jean présente la lettre à envoyer au chargé de projet du CSSDM et à faire parvenir en copie à divers acteurs de la communauté.*

- ➔ *Le CÉ appuie la démarche.*

## PROJET DE PROCÈS-VERBAL

### 7. Points d'informations

#### 7.1 Des nouvelles de l'école

##### a) Retour de la relâche

*Mme Boulet rappelle que le masque doit désormais être porté dès le 1<sup>er</sup> cycle (le préscolaire étant épargné de la mesure) et que tout se passe très bien. Les enfants coopèrent et s'adaptent aisément.*

*Mme Plante demande s'il y aurait eu des constats de baisse de rendement scolaire ou de retard d'apprentissages significatifs à l'école. Mme Boulet présente son évaluation selon laquelle il n'y aurait pas de différence marquée avec les années précédentes et que c'est sans doute explicable par nombre de cas relativement faible à l'école et des ajustements pédagogiques et organisationnels efficaces qui ont été faits. L'explication est sans doute multifactorielle.*

##### b) Semaine du français :

*Dans le cadre de la semaine du français, plusieurs activités sont proposées et des enseignants intègrent des activités suggérées à leur planification de la semaine. Des jeux de société assortis à la thématique de la semaine ont été achetés et distribués dans les classes.*

##### c) Retour sur l'évènement d'avant la relâche

*Mme Boulet explique que, juste avant la relâche, une situation a eu lieu devant l'école, sur l'avenue De Gaspé, au moment de la sortie des classes. Une arrestation a eu lieu. La direction a décidé de retarder la sortie des classes et elle a envoyé un courriel aux parents afin de les informer. Puis, le lendemain, un autre courriel a été envoyé pour les rassurer et leur expliquer que la situation avait été traitée et qu'aucun jeune ni membre du personnel n'avait été en danger.*

*M. Déziel, qui détenait des informations sensibles et utiles, aurait voulu les transmettre à la direction et remet en question le fait qu'il n'y soit pas parvenu aisément. Il propose alors que la présidence du CÉ ait les numéros de téléphone personnels de la direction et de la direction adjointe afin de communiquer avec elles plus aisément dans l'éventualité d'une autre situation exceptionnelle, possiblement plus délicate.*

*Mme Boulet explique que la communication par courriel est suffisamment efficace pour communiquer avec l'équipe de direction.*

*Différents membres du CÉ interviennent au sujet du rôle des membres du CÉ, de celui de l'équipe de direction et de celui de la police.*

*Somme toute, le constat commun est que des rumeurs ont pu circuler parmi des parents et des enfants de l'école et qu'il importe d'avoir une communication efficace et transparente lorsque de tels évènements surviennent.*

#### 7.2 Formation pour les membres du CÉ (ajouts de capsule)

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/#c69006>

*Mme Beaudoin informe le CÉ que la formation obligatoire pour les membres du CÉ se trouve désormais en entier à l'adresse désignée. On y trouve des capsules obligatoires et des capsules complémentaires, ainsi que des fiches et documents aide-mémoires. Elle demande aux membres du CÉ de lui faire parvenir un courriel lorsque la formation est complétée. Un cartable contenant les documents sera rendu disponible à l'école.*

## PROJET DE PROCÈS-VERBAL

### 7.3 Consultation des élèves

*Ce point a été reporté à la séance prochaine.*

### 7.4 Résultat de la campagne : Sirop d'érable 4 740\$ : 620 Cannes de sirop

*Mme Boulet présente le résultat de la campagne de financement.*

### 7.5 Service de garde

Mme Perreault informe le CÉ qu'un diner « cabane à sucre » sera fourni aux enfants lors de la journée pédagogique du 14 avril. De plus, les inscriptions au SDG pour la prochaine année scolaire ont été lancées aujourd'hui même.

La bourse du projet Croque-santé associé à la campagne des paniers bios, a été remise. Un projet de semences de tomates est planifié avec la collaboration du marché Jean-Talon.

## 8. Mot de la fin

8.1 Date de la prochaine rencontre (13 avril)

8.2 Levée de la séance

Geneviève Beaudoin, présidente et Josée Boulet, directrice

